MILIEU UNIVERSITAIRE	ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES	VILLES	SOCIÉTÉ CIVILE	MONDE DU TRAVAIL (SYNDICATS)	SECTEUR PUBLIC
 Appliquer les principes du Pacte Mondial aux activités internes et faire part des avancées conformément aux exigences de la Communication sur le progrès (obligatoire) Promouvoir le Pacte Mondial et ses principes à travers l'une des activités suivantes (au moins une des options suivantes est requise) Dispenser des formations sur les thèmes liés au Pacte Mondial Mener des recherches appliquées et stimuler la réflexion en lien avec le Pacte Mondial Diffuser les principes du Pacte Mondial Soutenir les entreprises participant au Pacte Mondial des Nations Unies dans leurs efforts en faveur du développement durable et de la transparence Accorder des moyens aux réseaux locaux du Pacte Mondial et/ou au bureau du Pacte Mondial 	 Attirer de nouveaux participants au Pacte Mondial des Nations Unies par des initiatives de communication et de sensibilisation Organiser pour leurs membres des activités d'apprentissage et de dialogue, des ateliers et des formations sur le Pacte Mondial des Nations Unies et des thèmes spécifiques liés au développement durable des entreprises Apporter leur savoirfaire et/ou l'opinion de leurs membres aux groupes de travail et aux initiatives spécifiques du Pacte Mondial Impliquer leurs membres dans des actions collectives sur des questions liées au Pacte Mondial Accueillir le secrétariat d'un réseau local du Pacte Mondial 	 Mettre en œuvre et promouvoir les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies dans la gestion et l'administration de la ville ou de la région Soutenir les entreprises et autres parties prenantes dans la création ou la mise en œuvre d'initiatives de développement durable transparentes et bénéfiques pour la ville, la région et/ou la collectivité en général Disposer d'un plan de développement durable dédié ou d'un plan global au niveau de la ville ou de la région qui intègre les dimensions écologique, économique, politique et culturelle du développement durable du territoire Affirmer publiquement sa participation au Pacte Mondial et promouvoir l'initiative et les dix principes dans sa sphère d'influence S'impliquer dans des activités du réseau local du Pacte Mondial Utiliser les outils et les méthodes d'évaluation développés par le Programme du Pacte Mondial pour les villes et partager les connaissances et les innovations obtenues grâce à ces outils. Cela peut prendre la forme de publications dédiées ou de rapports annuels. Participer au niveau « Leader » du Programme du Pacte Mondial pour les villes, et/ou Participer au niveau « Innovation », en entreprenant un projet pluri-annuel visant à résoudre un ou plusieurs problèmes complexes ou apparemment insolubles de la ville ou de la région, avec l'appui des responsables d'entreprises, de la société civile et des autorités. 	 S'impliquer dans les réseaux locaux du Pacte Mondial Rejoindre et/ou proposer des projets de partenariat sur le développement durable des entreprises Impliquer les entreprises dans les domaines liés au Pacte Mondial Rejoindre et/ou soutenir des initiatives et axes de travail spécifiques Commenter les informations données par les entreprises dans le cadre de la Communication sur le progrès Participer aux événements du Pacte Mondial au niveau mondial et local 	 Instaurer un dialogue avec les entreprises et les ONG engagées dans le Pacte Mondial Participer aux réseaux locaux du Pacte Mondial Examiner les performances de l'entreprise et ses droits en matière de développement durable 	 Participer aux réseaux locaux du Pacte Mondial Rejoindre et/ou proposer des projets de partenariat Intérioriser le Pacte Mondial et impliquer les entreprises Rejoindre et/ou soutenir des initiatives et axes de travail spécifiques Participer à des événements internationaux, régionaux et locaux